

Autonomie et dépendance (Evaluations)

Date de création du document 2008-2009

QCM

QUESTION 1/3 :

Dans l'analyse fonctionnelle des maladies de Wood, nous rencontrons les termes déficience, incapacité et l'handicap qui nous permettent de distinguer les différents niveaux de retentissement de la maladie ; le terme déficience constitue :

- A - un dysfonctionnement d'un organe, d'un appareil ou d'un système sans qu'il y ait nécessairement des répercussions pathologiques.
- B - une des conséquences de l'incapacité, en terme de fonction ou de performance.
- C - le résultat désavantageux de l'incapacité traduisant l'écart entre l'incapacité physique et intellectuelle de la personne et les normes habituelles de qualité de vie.
- D - une altération des capacités intellectuelles qui par leur suite ont des conséquences sur les compétences somatiques.
- E - une cause de perte d'autonomie, c'est-à-dire que le sujet âgé est dépendant des autres afin d'effectuer les activités de la vie, qu'elles soient physiques, psychiques ou sociales.

(Réponse : A)

QUESTION 2/3 :

La dépendance du sujet âgé doit être évaluée pour qu'on puisse avoir des moyens d'analyse et de mesure d'une situation complexe. Il y a des outils d'évaluation comme ADL ou AGGIR nous fournissant des informations et facilitant notre tâche de diagnostiquer. La grille AGGIR :

- A - prédit le pronostic en terme de morbi-mortalité.
- B - permet l'évaluation des activités courantes nécessitant une utilisation des fonctions cognitives et/ou instrumentales.
- C - permet au sujet d'évaluer tout seul ses capacités
- D - sert à évaluer les compétences au niveau fonctionnel d'un sujet âgé et à classer ses besoins avec l'utilisation d'un référentiel à 6 niveaux.
- E - cherche à définir le profil de dépendance d'un sujet âgé donné au niveau de demande de soins requis.

(Réponse : DE)

QUESTION 3/3 :

On entend par « dépendance » :

A - l'impossibilité partielle ou totale pour une personne d'effectuer sans aide les activités de la vie et de s'adapter à son environnement.

B - la non capacité à se gouverner soi-même à cause des affections dégénératives du système nerveux central et des maladies destructrices des articulations.

C - l'incapacité de prévoir et de choisir, l'impossibilité de pouvoir agir, accepter ou refuser en fonction de son jugement.

D - le besoin d'aide en raison de l'intrication de facteurs médicaux, psychiques et médicaux.

(Réponse : A)